

Marseille, le 4 décembre 2020

Monsieur ESPADA
Société Aquaforum
69 rue du Rouet
13008 MARSEILLE

LE MAIRE

N/REF. : PB/VBM
N° 17414/20/12/00661

Monsieur,

Lors d'une visite de quartier avec les habitants de l'ensemble immobilier Prado Plage (Promenade Georges Pompidou), j'ai pu constater que les locaux qui vous appartiennent sous la Place de l'Amiral Muselier sont restés à l'abandon et contribuent à dégrader profondément la qualité de vie des habitants et usagers de cette place.

Ainsi,

- On peut constater depuis la place que la surface en contrebas n'est pas nettoyée et laissée à l'abandon. Des déblais, ordures diverses et variées encombrant vos locaux. Cette vision offerte aux riverains et passants est absolument inadmissible et donne une image déplorable à cet ensemble immobilier. Ne vous serait-il pas possible d'installer un filet au dessus de cette trémie qui permettrait de limiter le jets de bouteilles, cannettes et autres détritius?
- L'accès à vos locaux par l'entrée parking depuis la bretelle qui distribue les bars et restaurants longeant la Promenade G. Pompidou a été condamné par des panneaux de bois qui ne constituent pas une protection suffisante permettant d'empêcher vos locaux d'être visités voire même habités par des SDF. Il est indispensable que vous réalisiez les travaux nécessaires pour interdire les intrusions qui contribuent à dégrader ce lieu.
- Il existe un édicule sur la Place de l'Honnêteté correspondant à la sortie d'un ascenseur. Cet édicule a été très partiellement condamné par des panneaux de bois endommagés qui ne constituent en aucune façon une protection sûre contre une chute de plus de 10m au fond de la trémie. Cette situation constitue un très grave danger pour les personnes et il est particulièrement urgent que vous preniez les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité. Si des travaux n'étaient pas réalisés à très court terme, je serais contraint de saisir les services de la Ville pour danger grave et imminent afin qu'elle réalise à vos frais les travaux nécessaires (cf photos).

Je n'ignore pas les difficultés que vous avez rencontrées pour aménager et exploiter ces locaux. Je n'ignore pas non plus que vous avez un projet de cession puisqu'un Permis de Construire a été déposé.

Néanmoins, et tant que cette vente n'a pas été actée par un transfert de propriété, vous restez responsable de l'entretien et de la mise en sécurité de ce bien.

Les problématiques, qu'elles soient techniques ou d'usages à Prado Plage, sont nombreuses et les habitants de cet ensemble immobilier doivent rapidement retrouver la qualité de vie qu'ils sont en droit d'attendre.

J'espère votre retour rapide sur tous ces sujets.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre BENARROCHE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' and 'B' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.



